



RÉUNION DE PRÉSENTATION EXERCICE DE NOTATIONS 2018/2019

LA CGT DONNE RENDEZ-VOUS AUX CHEMINOTS LE 08 FÉVRIER À PARIS AFIN DE DÉFENDRE LEUR POUVOIR D'ACHAT ET LEUR DÉROULEMENT DE CARRIÈRE

Les années passent, mais les mauvais coups portés aux cheminots en matière de déroulement de carrière et de rétribution de leur force de travail demeurent.

Le volume de contingents attribués cette année est dans la lignée des années précédentes.

La direction préfère miser sur la rentabilité capitaliste individuelle par l'augmentation de l'intéressement ou distribuer des primes individuelles non liquidables, plutôt que de consacrer le fruit de notre force de travail aux augmentations générales des salaires et à un déroulement de carrière décent.

Nous le constatons année après année, la direction persiste dans sa politique d'éradication des emplois de cheminots à Statut.

Avec un effectif réel au 31 décembre 2017 de 131031 cheminots au Cadre Permanent contre 134222 à la même date l'an passé, ce sont 3191 suppressions d'emplois au cadre permanent qui auront eu lieu au cours de l'année 2017.

A noter qu'au 11 janvier 2018, il ne reste déjà plus que 130597 cheminots à Statut.

Depuis le début de la décennie, ce sont plus de 16000 emplois à Statut qui ont été supprimés, majoritairement sur les qualifications du collège exécution.

Cette politique de casse de l'emploi fragilise grandement notre système de protection sociale, mais n'est-ce pas là le but de la direction et des gouvernements qui viennent de se succéder ?

Année après année, la direction recrute du personnel hors Statut dans une proportion croissante, ce qui a un impact non négligeable sur le volume de contingents, mais également sur les volumes de positions de rémunération.

Alors que la situation de l'entreprise en 2017 a été, selon la direction, « une bonne année » en matière de résultats économiques, la direction annonce, dans un premier temps, un volume de seulement 5570 passages en niveaux pour l'ensemble des qualifications.

Cette proposition est une véritable provocation après 3 années de gel des salaires.

La direction reste bloquée sur l'application d'une règle consistant à abaisser de manière mathématique le volume de contingents de niveaux parce que les effectifs éligibles présents sur le niveau 1 baissent (-5,11% cette année).

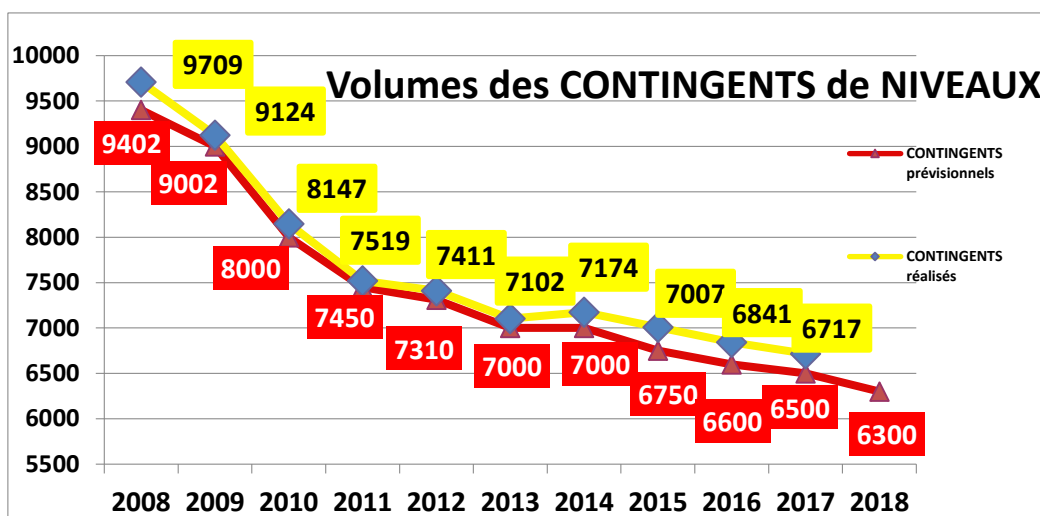
Cette méthode de calcul, la Fédération CGT des Cheminots la conteste fermement car elle ne tient pas compte des délais moyens d'attente pour passer au niveau supérieur.

Elle ne tient pas non plus compte des écarts importants qui demeurent sur les délais d'attente selon les circonscriptions de notations.



Après 2 suspensions de séance, la direction a fait les propositions suivantes :

Exercice 2018/2019	1 ^{re} proposition de la direction	2 ^e proposition après la 1 ^{re} suspension de séance	2 ^e proposition après intervention de la délégation CGT	Total
B	351	+29	+80	380
C	1508	+182 (dont 30 réservés au Train)	+20	1690
D	1277	+ 23 (dont 3 réservés aux ex-Krust)	/	1300
E	1034	+6	/	1040
F	523	+207	/	730
G	242	+168	/	410
H	217	+3	/	220
TA	75	+5	/	80
TB	343	+7	/	350
Total	5570	+630	+100	6300



Une nouvelle fois, le volume de contingents de niveaux est en baisse de - 200 niveaux par rapport à l'exercice 2017/2018.

Au cours de cette réunion, sous la pression des représentants CGT, la direction a été contrainte de revoir sa position concernant le volume accordé aux qualifications B et C. Néanmoins, il aura fallu plus d'une heure pour que la direction octroie 100 niveaux supplémentaires pour ces qualifications.

Concernant l'exercice de notations par lui-même, de très nombreuses commissions vont avoir à appliquer le RHO910. Il remonte déjà que certains établissements tentent de s'affranchir des dispositions de ce texte. La Fédération CGT et ses délégués de commission seront particulièrement vigilants face à tout dysfonctionnement.

La Fédération CGT a demandé que les agents relevant du RHO254 (contractuels) ne soient pas les oubliés de l'exercice de notations, comme c'est trop souvent le cas. Les délégués CGT examinent le cas de chacun de ces personnels en commission.

La CGT a réitéré sa demande de mise en place d'un dispositif corrigeant les inégalités entre chaque circonscription de notations, afin d'assurer à tous les agents un même déroulement de carrière, par l'attribution d'un contingent supplémentaire prenant appui sur les délais moyens les plus courts, ce qui permettrait de résorber les fortes disparités entre les régions. La direction s'y est refusée, indiquant qu'elle prendrait en compte ces inégalités lors de la répartition des contingents sur l'ensemble des circonscriptions de notations.

**Le compte n'y est pas !
La Fédération CGT des Cheminots vous donne rendez-vous
le 08 février 2018
pour la manifestation nationale des cheminots !**

